

Madein

Le journal interne de la mairie | # 40 | Mars - Avr.

Petit Quevilly



En bref

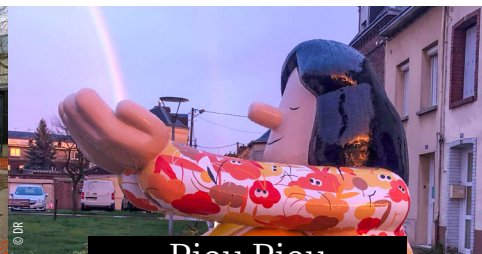
Avantage CNAS Pour l'achat de voitures neuves/occasion et location de véhicules en France et à l'étranger - Rendez-vous pages 9 et 10 de votre catalogue en ligne !
Tableau concours En ligne sur intranet



Tracteur pousseur



Travaux parvis



Piou Piou

ÇA BOUGE DANS NOS CRÈCHES !

Les projets sont nombreux dans nos crèches municipales ! Entre opération langue des signes et semaine dédiée à la petite enfance, découvrez les actions de nos agents pour nos plus petits !

Depuis plusieurs mois, les équipes de la crèche Ribambelle ont développé l'opération Baby Sign ! « Ce projet a pour but d'introduire le langage des signes aux plus jeunes » indique Virginie Sevin, adjointe de direction à la crèche Ribambelle. « On cherche avant tout à faciliter le langage pour les enfants. Il est parfois plus simple de s'exprimer avec les mains avant même d'apprendre à parler. Cela permet surtout de développer la communication entre les petits et leurs familles ». De nouveaux signes sont introduits ponctuellement, l'exercice est répété de nombreuses fois chaque jour pour associer petit à petit le signe au mot ! Mais les activités ne s'arrêtent pas là pour nos bouts de chou ! Prochainement, de nombreux ateliers seront proposés à Ribambelle et Brin de Malice dans le cadre de la semaine de la petite enfance sur le thème « Viens je t'emmène ».

Estelle Sergent, responsable du Pôle Petite Enfance, évoque les grands points de cette action. « Du 18 au 22 mars, les crèches participeront à cet événement qui a pour objectif de créer un lien entre enfants, familles et professionnels. Pendant plusieurs jours, les petits emmèneront les parents dans leur quotidien rempli d'énergie ! Pour cela, nous avons mis en place des ateliers de peinture, danse, jeux de mémoire, relaxation... Pour les moments forts, 6 parents pourront s'inscrire et participer, le mardi 19 mars au matin, à l'atelier des petites histoires avec nos collègues de la médiathèque François-Truffaut. 6 autres participeront à l'activité découverte des sonorités, jeudi 20 mars au matin avec notre collègue Stéphane Poupardin de l'école de musique. Pour conclure cette semaine, un atelier de massage des parents aux enfants sera proposé le vendredi 21 mars après-midi en compagnie d'une professionnelle du bien-être ».



AGENTS ENGAGÉS POUR LES FEMMES !

Quevill'
Elles

Que ce soit dans le milieu de la santé, l'éducation, le sport... nos services s'engagent quotidiennement en faveur de l'égalité entre les femmes et les hommes par le biais d'actions concrètes !



© Romain Flöhic

Emmanuel Pouymayon, responsable Action sociale, évoque les actions menées par son équipe. « Nous agissons quotidiennement en faveur de l'égalité femme/homme. Nous organisons des rencontres avec le Comité local du réseau VIF pour tenir informer les agents sur l'évolution des réglementations judiciaires. Ces derniers accompagnent ensuite les personnes qui subissent des violences physiques, psychologiques ou sexuelles. Le CCAS propose des ateliers sur l'égalité des sexes dans son programme culture/loisirs et des animations lors des journées nationales : en octobre avec une sensibilisation au dépistage des cancers féminins, la journée de la fille avec la mise en place d'une correspondance intergénérationnelle entre nos aînées et nos jeunes Quevillaises, en mars, un quiz sur les grandes artistes de notre temps avec les résidents de Flaubert... Nous menons aussi une campagne de lutte contre la précarité menstruelle avec une collecte de produits d'hygiène féminine dans les accueils municipaux et supermarchés ».

Christelle Siab-Nouali, responsable Animation de la vie sociale et citoyenne, précise l'importance de ces actions. « Notre objectif est d'agir auprès de nos jeunes, de les sensibiliser le plus tôt possible. Nous organisons avec nos collègues du CCAS une opération de prévention contre les violences sexistes et sexuelles auprès des élèves de 4^e et 3^e des collèges de Petit-Quevilly. Au Centre social, nos actions en faveur du droit des femmes sont nombreuses. La permanence du CIDFF Droit de la famille est, pour nous, l'activité la plus importante. Elle permet à celles qui en ont besoin d'obtenir des informations juridiques auprès d'experts. Les situations sont gérées au cas par cas. En 2023, nous avons organisé une journée égalité femme/homme avec l'association G-addiction et des élèves de 3^e afin de les sensibiliser au travers d'activités ludiques. Pour la journée internationale du 8 mars, nous sensibilisons contre les violences intrafamiliales. Le CIDFF sera présent ; les participants pourront échanger, débattre et même partager un repas, le tout dans une ambiance conviviale ! ».

Saïd Sadiky, agent Insertion et médiation, évoque les nombreux projets dédiés aux femmes. « En 2024, nous allons réitérer l'opération Charente. 6 habitantes vont participer aux chantiers de notre partenaire Logirep pour financer le dispositif. À la fin du printemps, nous partirons pendant 1 semaine pour randonner. Cette initiative permet de renforcer la cohésion de groupe, l'entente et le bien-être. Sur le plan sportif, nous allons à nouveau déployer des séances de Shubot-training qui permettent à nos sportives d'apprendre le self-défense et à gérer le stress au quotidien. Avec l'ouverture de la salle Alice-Milliat, on aimerait organiser des séances de badminton exclusivement pour les femmes, puis pour les hommes ».

Côté sport, l'équipe piscine apprend la nage aux mamans, en partenariat avec l'association EPA. Le service des sports a créé un créneau baby sport afin de permettre aux mères de familles de s'octroyer un temps sportif. L'évènement « Femmes sport emploi » est organisé par le CREPI, l'association emploi sport loisirs 76 et la Ville y participe.

Sur les horaires périscolaires, les animateurs proposent divers jeux sur la déconstruction des stéréotypes de genres afin de favoriser la mixité.

À la médiathèque, les collègues lisent aux élèves des albums « filles-garçons ».

La Ville a donné au cours de ces derniers mois, 8 noms féminins à des voiries et nouveaux équipements : Florence Arthaud, Charity Adams, Niki de Saint Phalle... Toujours dans l'objectif de mettre en lumière ces femmes d'exception, une campagne Quevill'Elles sera affichée dans le quartier Piscine pour présenter ces personnalités. Pour chaque action en faveur de l'égalité, la mairie utilise ce logo.

Enfin, la collectivité favorise la mixité dans ses embauches, quel que soit le métier, et facilite la formation pour toutes et tous. La forte féminisation de l'encadrement illustre bien la volonté municipale de valoriser le travail et l'évolution de carrière, peu importe le sexe de l'agent.

DÉCOUVREZ PLOU PLOU



© Bruno Maurey

Depuis plusieurs mois, la mairie travaille avec une agence spécialisée sur le projet de développement artistique au cœur de Petit-Quevilly. Des artistes réalisent des créations uniques et originales dans l'espace public. Cet automne, c'est l'artiste Cyklop qui est intervenu pour décorer les potelets et bancs de la place Seine Innopolis. Récemment, la sculpture de l'artiste Olias a été inaugurée place Simone-Chauvin. D'autres œuvres sont à venir sur les murs, les sols et mobiliers du secteur Jaurès. Parallèlement à ces installations, Marion Duchez (médiathèque) organisera, avec les artistes, en avril des séances de médiation culturelle auprès des écoles et centres de loisirs pour les sensibiliser au street art.

Infos RH

PRIME EXCEPTIONNELLE DE POUVOIR D'ACHAT

Le Conseil municipal a décidé d'attribuer la prime exceptionnelle de pouvoir d'achat aux agents éligibles à hauteur de 100 % des plafonds autorisés. Elle est versée en une seule fois sur la paie de février.

RAPPEL PONT DE L'ASCENSION

À partir de 2024, les services municipaux, habituellement fermés le samedi, le seront également le vendredi qui suit le jeudi de l'ascension.

Les agents devront poser un congé, RTT, sujétion, récupération ou reliquat crédit d'heures.

Pour les agents annualisés cette journée pourra être intégrée dans l'annualisation comme une journée non travaillée.

CONTRAT DE SANTÉ LABELLISÉ

Augmentation de + 3,7 % de la participation de la collectivité à un contrat de santé (mutuelle) labellisé.

CONGÉ PATERNITÉ

La durée du congé de naissance est de 3 jours ouvrables dès le jour de la naissance ou le 1^{er} jour ouvrable qui suit si l'agent a travaillé le jour de la naissance. La durée du congé de paternité est de 25 jours calendaires pour la naissance d'un enfant et 32 jours calendaires dans le cas de naissances multiples. Dans les deux cas, 4 jours doivent obligatoirement être pris consécutivement et immédiatement après les 3 jours de congé de naissance. En cas d'hospitalisation de l'enfant, les 4 jours obligatoires peuvent être prolongés dans la limite de 30 jours. Les 21 jours restants (ou 28 jours pour naissance multiple) peuvent être pris de manière continue ou fractionnée en 2 périodes max d'au moins 5 jours chacune, dans les 6 mois suivant la naissance.

La demande doit être faite auprès de la Direction des Ressources Humaines.

QUOI DE NEUF À LA MÉDIATHÈQUE ?



© Bruno Maurey

Des travaux sur le parvis

Comme vous l'aurez remarqué, le parvis de la médiathèque est actuellement en phase de travaux. Un aménagement qui s'inscrit dans le cadre des projets de renaturation portés par la Métropole en lien avec la Ville. L'espace minéral deviendra donc un espace végétalisé composé d'une forêt urbaine et de plusieurs îlots de fraîcheur. La fin des travaux est prévue pour fin février, début mars.

Une vente de documents

Venez profiter de la grande vente solidaire des ouvrages de la médiathèque ! Rendez-vous le jeudi 21 mars entre 12h et 14h. Des livres, romans, contes et légendes, thriller... et des cd d'occasion sont à vendre au prix solidaire de 1€ avec un maximum d'achat de 20 livres par personne. Une occasion idéale pour refaire un coup de neuf à votre bibliothèque personnelle !

Un anniversaire à fêter !

Cette année, la médiathèque fête ses 30 ans ! De nombreuses animations sont à prévoir au courant de l'automne, alors... restez connectés !

Silence, ça pousse !

La Ville dispose désormais d'un tracteur-pousseur à disposition des agents du cimetière communal ! Alexandre Thibault, responsable de la cellule hygiène et sécurité évoque les points forts et l'utilité de ce matériel.



© Romain Fliche

« J'ai réalisé au préalable une étude de prévention des risques auprès des agents du cimetière. Il a été constaté qu'un poids considérable était tiré au quotidien et qu'une posture souvent inadaptée pouvait rapidement entraîner des blessures. Il était donc important d'apporter une solution adaptée. Le nouveau tracteur-pousseur est spécialement conçu pour déplacer des bacs et divers containers poubelles. Plus de 2 tonnes de charges peuvent être tractées. 5 bennes peuvent être transportées en même temps. Cette machine, facilement maniable, permet de réduire les troubles musculo-squelettiques. » Les agents ont été formés à l'utilisation du matériel, cela passe par le contrôle des commandes, la gestion du déplacement, le réglage des batteries... pour une utilisation optimale en toute sécurité.

« L'appareil a également été livré avec une benne capable de soutenir 800 kg de charge. Les agents pourront ainsi déplacer leurs équipements, tondeuses, rototfiles... sans avoir à les transporter à la main » précise Alexandre. Thomas évoque les points positifs qu'apportent l'engin dans son quotidien au cimetière « Nous devons tirer des containers qui peuvent facilement atteindre 80kg. À la force de nos bras, cela devient rapidement usant. Les risques de blessures étaient élevés. Le tracteur permet de supprimer une certaine fatigue et favorise le gain de temps dans nos tâches. Nous pouvons désormais déplacer nos charges sans difficulté apparente aux 4 coins du cimetière. L'appareil se manœuvre aisément, il s'adapte à notre vitesse et peut s'utiliser dans les espaces restreints. C'est un véritable bonus pour l'équipe ! ».

Journal interne de la mairie de Petit Quevilly / Direction de la publication : Charlotte Goujon / Rédaction : service communication / Maquette : Cédrick Delethaye

Nouveaux agents



© Bruno Maurey

Noémie Lucas

Direction loisirs culture
Agent d'accueil et d'entretien à la piscine
02 35 63 03 00



© Bruno Maurey

Mathieu Olivier

Direction technique
Service des espaces verts
02 35 63 70 69



© Bruno Maurey

Habiba Oubousaid

Direction des affaires scolaires
Agent école Sadako-Sasaki
02 35 63 75 85